

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 21/10/2024 - 155394 - 1992 B 13218 - 388 994 600 - 6 LA FAISANDERIE CONSEILS

SAS GERARD POMMIER

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS

2 RUE LORD BYRON

75008 PARIS

APE : 4110D

SIRET : 38899460000012

*Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts-comptables
de la région Ile-de-France*

14 rue Louis Rouquier. 92300 Levallois-Perret. Tél : 01 47 48 17 30 . Fax 01 47 48 04 48 . E.mail : expertise@cabinet-pommier.fr

N°SIRET 511 655 987 00010 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 09 511 655 987

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes Annuels	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat	6
Détail des Comptes	7
<i>Bilan détaillé</i>	8
<i>Compte de résultat détaillé</i>	10
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	11
<i>Immobilisations</i>	12
<i>Etat des créances</i>	13
<i>Détail des Charges à Payer</i>	14
Annexe	15
<i>Règles et méthodes comptables</i>	16
<i>Notes sur le bilan</i>	18
2. Liasse fiscale	22

Attestation d'Expert Comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Conformément à nos accords , nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables pour la société SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

A la date de nos travaux et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	9 787
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Perte)	-2 058

Fait à LEVALLOIS PERRET
Le 26/04/2024

NICOLAS POMMIER
EXPERT COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes Annuels

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan actif

DocuSigned by:
Claude BOORICHON
96DFC120B777409...

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	396		396	396
Créances rattachées aux participations	9 352		9 352	8 859
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 749		9 749	9 255
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	39		39	39
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39		39	39
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 787		9 787	9 294
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-72 275	-70 246
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 058	-2 029
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-66 710	-64 652
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	70 406	70 406
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 091	3 540
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	76 497	73 946
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 787	9 294
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	76 497	73 946
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra				
Autres produits				
Total I				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	2 551	2 220	331	14,90
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation				
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges				
Total II	2 551	2 220	331	14,90
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 551	-2 220	-331	14,90
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)	493	192	302	157,60
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	493	192	302	157,60
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	493	192	302	157,60
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III	-2 058	-2 029	-29	1,43

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits				
Total				
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	2 551	2 220	331	14,90
Total	2 551	2 220	331	14,90
MARGE SUR M/SES & MAT	-2 551	-2 220	-331	14,90
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
Salaires et Traitements				
Charges sociales				
Amortissements et provisions				
Autres charges				
Total				
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 551	-2 220	-331	14,90
Produits financiers	493	192	302	157,60
Charges financières				
Résultat financier	493	192	302	157,60
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-2 058	-2 029	-29	1,43
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 058	-2 029	-29	1,43

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des Comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261250 - PARTICIP.SNC LISIEUX	396,37		396,37	396,37
267250 - CREANCE/PART SNC LISIEUX	9 352,25		9 352,25	8 858,81
	9 748,62		9 748,62	9 255,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 748,62		9 748,62	9 255,18
Stocks				
Créances				
Divers				
Disponibilités				
512000 - BANQUES	38,59		38,59	38,59
	38,59		38,59	38,59
TOTAL ACTIF CIRCULANT	38,59		38,59	38,59
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 787,21		9 787,21	9 293,77

Bilan détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101000 - CAPITAL	7 622,45	7 622,45
	7 622,45	7 622,45
Report à nouveau		
119000 - REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-72 274,84	-70 246,12
	-72 274,84	-70 246,12
Résultat de l'exercice	-2 057,76	-2 028,72
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-66 710,15	-64 652,39
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455000 - COMPTE COURANT ASSOCIE .	70 405,89	70 405,89
	70 405,89	70 405,89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401002 - SAS GERARD POMMIER	2 784,00	1 320,00
401100 - BYRON GESTION	1 927,47	840,27
408000 - FOURN.FACT.NON PARVENUES	1 380,00	1 380,00
	6 091,47	3 540,27
Dettes fiscales et sociales		
TOTAL DETTES	76 497,36	73 946,16
TOTAL PASSIF	9 787,21	9 293,77

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes						
613000 - LOCATIONS	451,20		428,40		22,80	5,32
622600 - HONORAIRES	2 100,00		1 746,00		354,00	20,27
622700 - FRAIS ACTES, CONTENTIEUX			45,87		-45,87	-100,00
	2 551,20		2 220,27		330,93	14,90
Total	2 551,20		2 220,27		330,93	14,90
MARGE SUR M/SES & MAT	-2 551,20		-2 220,27		-330,93	14,90
CHARGES						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 551,20		-2 220,27		-330,93	14,90
Produits financiers						
761700 - REVENUS DES CREANCES	493,44		191,55		301,89	157,60
	493,44		191,55		301,89	157,60
Résultat financier	493,44		191,55		301,89	157,60
RESULTAT COURANT	-2 057,76		-2 028,72		-29,04	1,43
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 057,76		-2 028,72		-29,04	1,43

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION						
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T						
MARGE BRUTE GLOBALE						
Autres achats et charges externes						
613000 - LOCATIONS	451,20		428,40		22,80	5,32
622600 - HONORAIRES	2 100,00		1 746,00		354,00	20,27
622700 - FRAIS ACTES, CONTENTIEUX			45,87		-45,87	-100,00
	2 551,20		2 220,27		330,93	14,90
VALEUR AJOUTEE	-2 551,20		-2 220,27		-330,93	14,90
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-2 551,20		-2 220,27		-330,93	14,90
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits						
Dot. amortissements et provisions						
Autres charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 551,20		-2 220,27		-330,93	14,90
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
761700 - REVENUS DES CREANCES	493,44		191,55		301,89	157,60
	493,44		191,55		301,89	157,60
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-2 057,76		-2 028,72		-29,04	1,43
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 057,76		-2 028,72		-29,04	1,43

Immobilisations

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine	Abs.(%)
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de dévelop. (I)					
Autres postes d'immos incorporelles (II)					
Immobilisations corporelles					
Total III					
Immobilisations financières					
Autres participations			9 749		
Total IV			9 749		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			9 749		

Etat des créances

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	9 352		9 352
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	9 352		9 352
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 091	6 091		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	70 406	70 406		
Produits constatés d'avance				
Total	76 497	76 497		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	70 406			

Détail des Charges à Payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	1 380,00
Total	1 380,00

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

DocuSigned by:

Claude BOORICHON

96DFC120B777409...

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 9 787 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 058 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Les transactions avec les parties liées ont été réalisées aux conditions normales de marché.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 255	493		9 749
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	9 255	493		9 749
ACTIF IMMOBILISE	9 255	493		9 749

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			493	493
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			493	493
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 352 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	9 352		9 352
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	9 352		9 352
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,45 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 76 497 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 091	6 091		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	70 406	70 406		
Produits constatés d'avance				
Total	76 497	76 497		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	70 406			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 70 406 Euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	1 380
Total	1 380

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liasse fiscale

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS					
SIRET		3 8 8 9 9 4 6 0 0 0 0 0 1 2			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
2 RUE LORD BYRON					
75008 PARIS					

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
				SIRET	

B ACTIVITE					
Activités exercées			EXPLOITATION HOTELIERE		Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal			Déficit	915
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%			PV à long terme imposables à 15 %		
Autres PV imposables à 19%		PV à long teme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.					

H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					

Nom et coordonnées			ECF	Viseur conventionné		Visa : CGA
– du prestataire :						
– du comptable : SAS GERARD POMMIER						
14 RUE LOUIS ROQUIER 92300 LEVALLOIS PERRET						
Tél :						
– du conseil :						
Tél :						
– du CGA ou du viseur conventionné :						
Tél :						
– N° d'agrément :						

G

ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

- 1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐
- 2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d’identification fiscale de l’entité désignée :
- 3 – Si vous êtes l’entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C–I–2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d’identification fiscale de la société tête de groupe :
- 4 – Si vous n’êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l’Etat de résidence et le numéro d’identification fiscal de l’entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS	<i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>
----------	---	---

K	DIVERS
---	--------

[illegible]

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																										
Adresse de l'entreprise 2 RUE LORD BYRON 75008 PARIS										Durée de l'exercice précédent* 12																										
Numéro SIRET* 3 8 8 9 9 4 6 0 0 0 0 0 1 2										Néant *																										
										Exercice N clos le, 31/12/2023																										
Capital souscrit non appelé (I)										AA	Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3															
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC																				
		Frais de développement *								CX						CQ																				
		Concessions, brevets et droits similaires								AF						AG																				
		Fonds commercial (1)								AH						AI																				
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK																				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL						AM																				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO																				
		Constructions								AP						AQ																				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR						AS																				
		Autres immobilisations corporelles								AT						AU																				
		Immobilisations en cours								AV						AW																				
		Avances et acomptes								AX						AY																				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT																				
		Autres participations								CU	396					CV					396															
		Créances rattachées à des participations								BB	9 352					BC					9 352															
		Autres titres immobilisés								BD						BE																				
		Prêts								BF						BG																				
		Autres immobilisations financières*								BH						BI																				
	TOTAL (II)										BJ	9 748					BK					9 748														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM																				
		En cours de production de biens								BN						BO																				
		En cours de production de services								BP						BQ																				
		Produits intermédiaires et finis								BR						BS																				
		Marchandises								BT						BU																				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW																				
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX						BY																				
		Autres créances (3)								BZ						CA																				
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC																				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE																				
Disponibilités								CF	38					CG					38																	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH						CI																					
	TOTAL (III)								CJ	38					CK					38																
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																											
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																											
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																											
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	9 787					1A					9 787														
Renvois : (1) Dont droit au bail :															(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					CP						(3) Part à plus d'un an					CR					
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :								Stocks :								Créances :																		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)				DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	
	Report à nouveau				DH	(72 274)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(2 057)
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	(66 710)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	70 405
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	6 091
	Dettes fiscales et sociales				DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	76 497	
Ecart de conversion passif*				(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	9 787	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	76 497
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ		FK		FL			
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP			
	Autres produits (1) (11)							FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	2 551		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX			
	Salaires et traitements*							FY			
	Charges sociales (10)							FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*						GA			
								GB			
								GC			
								GD			
	Autres charges (12)							GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	2 551		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	(2 551)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	493		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	493		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR			
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	493		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	(2 057)		

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS		Néant ☐ *			
												Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)											HL	493			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)											HM	2 551			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	(2 057)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K			
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX			
	(9)	Dont transferts de charges										RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD			
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6			obligatoires	A9			A4			
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
												Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
											Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS												Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN		LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U	9 255	8V		8W	493	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V				
TOTAL IV					1Q	9 255	1R		1S	493			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	9 255	0H		0J	493		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W				
	Autres participations		I0		0X		0Y	9 748	0Z				
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G				
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	9 748	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	9 748	0M				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise												SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS		Néant ☒ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement				CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE				PF				PG				PH			
TOTAL I				RK				RM				RN				RO			
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions		Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ			
		Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
		Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ				QA				QB				QC			
Autres immobilisations		Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD				QE				QF				QG			
		Matériel de transport		QH				QI				QJ				QK			
corporelles		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL				QM				QN				QO			
		Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT			
TOTAL II				QU				QV				QW				QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN				ØP				ØQ				ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO					
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*						Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9			Z8				
Primes de remboursement des obligations												SP			SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉVALUÉS AVANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	9 352		UM			UN	9 352	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	9 352		VU			VV	9 352	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	6 091		6 091						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW									
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	70 405		70 405						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	76 497		VZ	76 497					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	70 405		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Cegid Group

Désignation de l'entreprise :SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS

Néant

Exercice N. clos le :31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)																				WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE							XE								
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG															
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB															
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX							XW								
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ															
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*																				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)																				I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	1 143		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7							K7	1 143						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %												I8							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions												ZN							
															WN							
															WO							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)																				XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW					WQ								
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8														
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage																				Y3		
										TOTAL I				WR	1 143							
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WS <td>2 057</td>	2 057	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *																				WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)																				WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19% – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs												WV							
															WH							
															WP							
															WW							
															XB							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %														I6							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*														WZ							
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A									XA								
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)																				ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.																				ZY	
	Majoration d'amortissement*																				XD	
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5				XF							
	Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)		ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA											
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC											
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB												
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)																				XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI							XG							
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA			Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL														
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB			Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH														
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC			Créance dé gagée par le report en arriere de déficit		ZI														
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD																			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																				Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH <td>2 057</td>	2 057									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)				XI														
											XJ	914										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL														
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN			XO	914										

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	12 031	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	12 031	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	915	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	12 946	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS		Néant		*		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				0C		(70 246)		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				0D		(2 028)					ZD				
	Prélèvements sur les réserves				0E					Dividendes		ZE				
										Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I				0F		(72 274)			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	(72 274)			
												ZH	(72 274)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier				(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier											YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus											YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance											YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété				(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8			XQ	451			
	- Personnel extérieur à l'entreprise											YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	2 100			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV				
	- Autres comptes				(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES			ST				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											ZJ	2 551			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE											YW				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS			9Z				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052											YX				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée											YY				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ				
DIVERS	- Montant brut des salaires *											0B				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											0S				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK				
	- Numéro du centre de gestion agréé *				XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies											RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA				Plus-values à 15%		JK			Plus-values à 0%		JL		
							Plus-values à 19%		JM			Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD				Plus-values à 15%		JN			Plus-values à 0%		JO		
							Plus-values à 19%		JP			Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH				N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS							Néant	☒	*			
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE												
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①			Valeur d'origine* ②		Valeur nette réévaluée* ③		Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④		Autres amortissements* ⑤		Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES					Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*							
Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧		Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %				
I. Immobilisations*	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
	8											
	9											
	10											
	11											
	12											
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+							
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+							
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+							
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+							
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice										
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme										
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *										
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨											
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩					(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)		
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS					Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
TOTAL 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
	N-9						
TOTAL 2							
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)							
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS

Néant☒*

	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^② .	
① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ^① *.	
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ^① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③-④-⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

38899460000012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS

ADRESSE (voie)

2 RUE LORD BYRON

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

BOURICHON

Prénom(s)

CHRISTIAN

Nom d'usage

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

250

Naissance :

Date

19031954

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

Adresse :

N°

67

Voie

ROUTE EDOUARD VAILLANT

Code Postal

92300

Commune

LEVALLOIS-PERRET

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom de famille

BOURICHON

Prénom(s)

CLAUDE

Nom d'usage

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

250

Naissance :

Date

05021957

N° Département

92

Commune

NEUILLY-SUR-SEINE

Pays

Adresse :

N°

7

Voie

AVENUE MARTHE

Code Postal

95230

Commune

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant

X

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 38899460000012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 6 LA FAISANDERIE CONSEILS

ADRESSE (voie) 2 RUE LORD BYRON

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1
--	----	---

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6 LA FAISANDERIE CONSEILS
SARL au capital de 7 622.45 €
2 Rue Lord Byron - 75008 PARIS
388 994 600 RCS PARIS

**RAPPORT D'ACTIVITE A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2024**

Conformément à la loi et aux statuts, j'ai établi le présent rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à approbation.

Les comptes de l'exercice 2023 ont été dressés selon les formes et les méthodes résultant du plan comptable révisé. La présentation des documents de synthèse respecte cette réglementation.

Les comptes annuels font apparaître une perte nette comptable de 2 057.76 €, que je propose d'imputer au débit du compte "Report à Nouveau".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Par ailleurs, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

De même, aucune convention, telle que celles visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Dès lors, il y aura lieu d'adopter les résolutions soumises à approbation, et de me donner quitus pour la gestion de l'entreprise telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et rapport pour l'exercice écoulé.

Le Gérant

DocuSigned by:
Claude BOURICHON
96DFC120B777409...

6 LA FAISANDERIE CONSEILS
SARL au capital de 7 622.45 €
2 Rue Lord Byron - 75008 PARIS
388 994 600 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE ANNUELLE
30 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente avril, à 10 H 00,
Les Associés de la Société à Responsabilité Limitée dénommée 6 LA FAISANDERIE
CONSEILS se sont réunis au domicile de l'associé gérant.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Claude BOURICHON, propriétaire de 250 parts
sociales, Gérant.

Monsieur le Président constate qu'est également présent Monsieur Christian BOURICHON,
propriétaire de 250 parts.

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée. Elle peut
valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président

- le rapport d'activité sur l'exercice écoulé,
- le bilan, le compte de résultat, et l'annexe.

Monsieur le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours
avant la date de la présente assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du
jour suivant :

- l'examen et l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le quitus au Gérant,
- l'affectation du résultat,
- les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Puis, il donne lecture du rapport d'activité et ouvre les débats.

Après un échange de vues, personne ne désirant plus prendre la parole, Monsieur le Président
ouvre le scrutin sur les points figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport
d'activité sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes
annuels de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces
comptes et résumées dans ce rapport, et donne quitus au Gérant pour sa gestion au cours dudit
exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Associés décide d'imputer la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'un montant de 2 057.76 €, au débit du compte "Report à Nouveau".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Associés prend acte qu'aucune convention telle que celles visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés présents et le Gérant.

Le Gérant

DocuSigned by:
Claude BOURICHON
96DFC120B777409...

Les Associés

Signé par :
Christian BOURICHON
48B003EE6842421...